

RAPPORT D'ACTIVITES



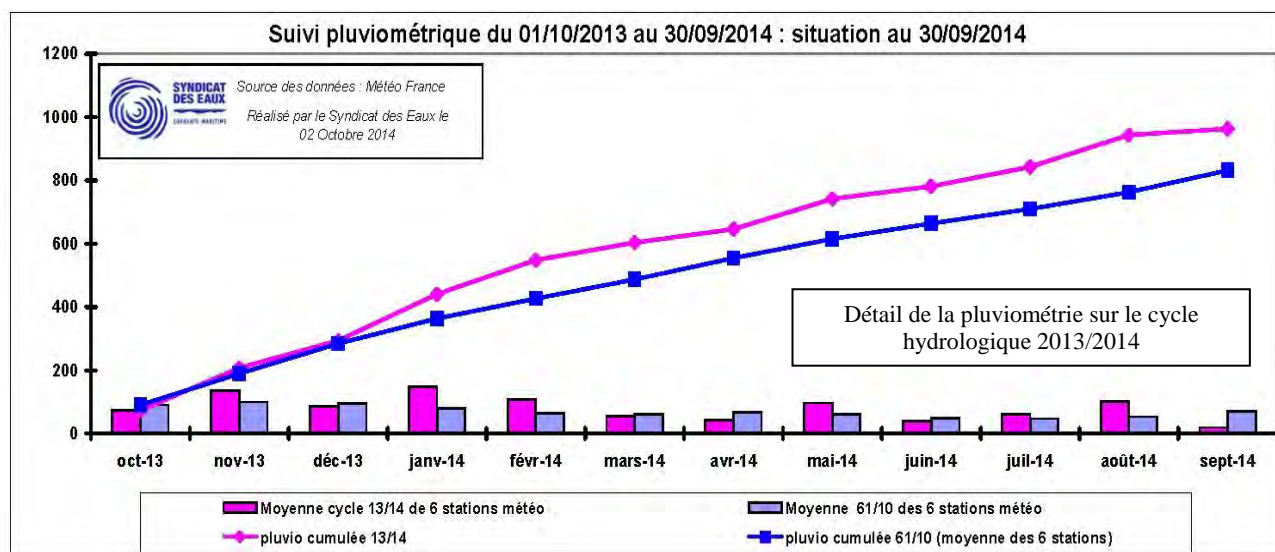
Réservoir de Chenac

ANNEE 2014

1 – Situation hydrologique 2014

Gestion de l'étiage 2014

Cycle hydrologique : pluviométrie du 01/10/2013 au 30/09/2014- Après un étiage peu prononcé, la pluviométrie normale d'**Octobre à Décembre 2013** a permis une recharge hivernale correcte des nappes. Les mois très excédentaires de Janvier, Février et de **Mai 2014** ont maintenu des niveaux piézométriques proches des plus hauts connus pour les nappes libres.



L'étiage pluvieux de Juillet et Août a entraîné des dégradations de qualité inhabituelles pour cette période (ex. : arrêt du captage de Chenac "Chauvignac" suite à une forte turbidité le 21 juillet).

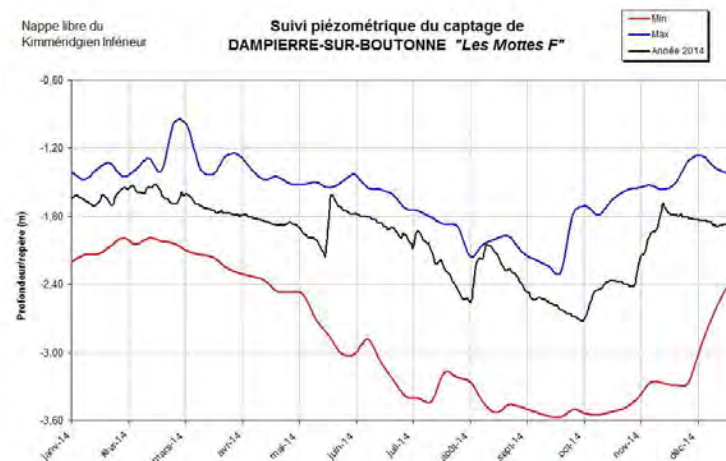
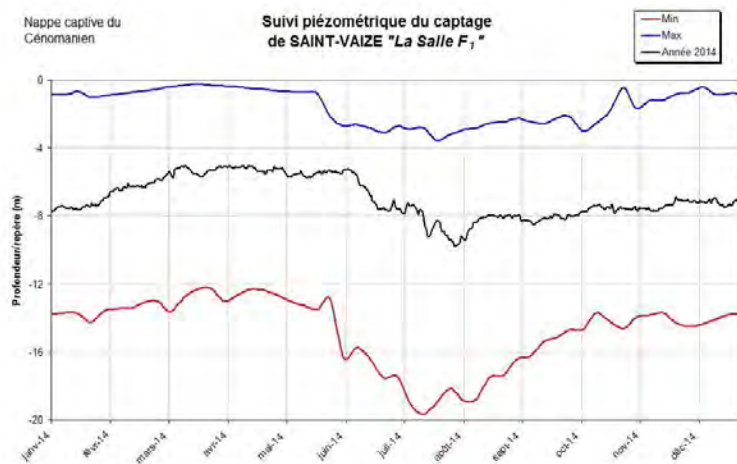
La campagne d'irrigation n'a donc pas été intense et s'est limitée aux mois de Juin et Juillet.

La pluviométrie de Septembre à Décembre 2014 a été inférieure à la moyenne (266 mm contre 353 mm en moyenne sur les 4 mois) malgré un excédent de 30 mm sur le mois de Novembre.

Conséquences sur le niveau des nappes- La recharge des nappes d'eau souterraine a débuté mi-October 2013.

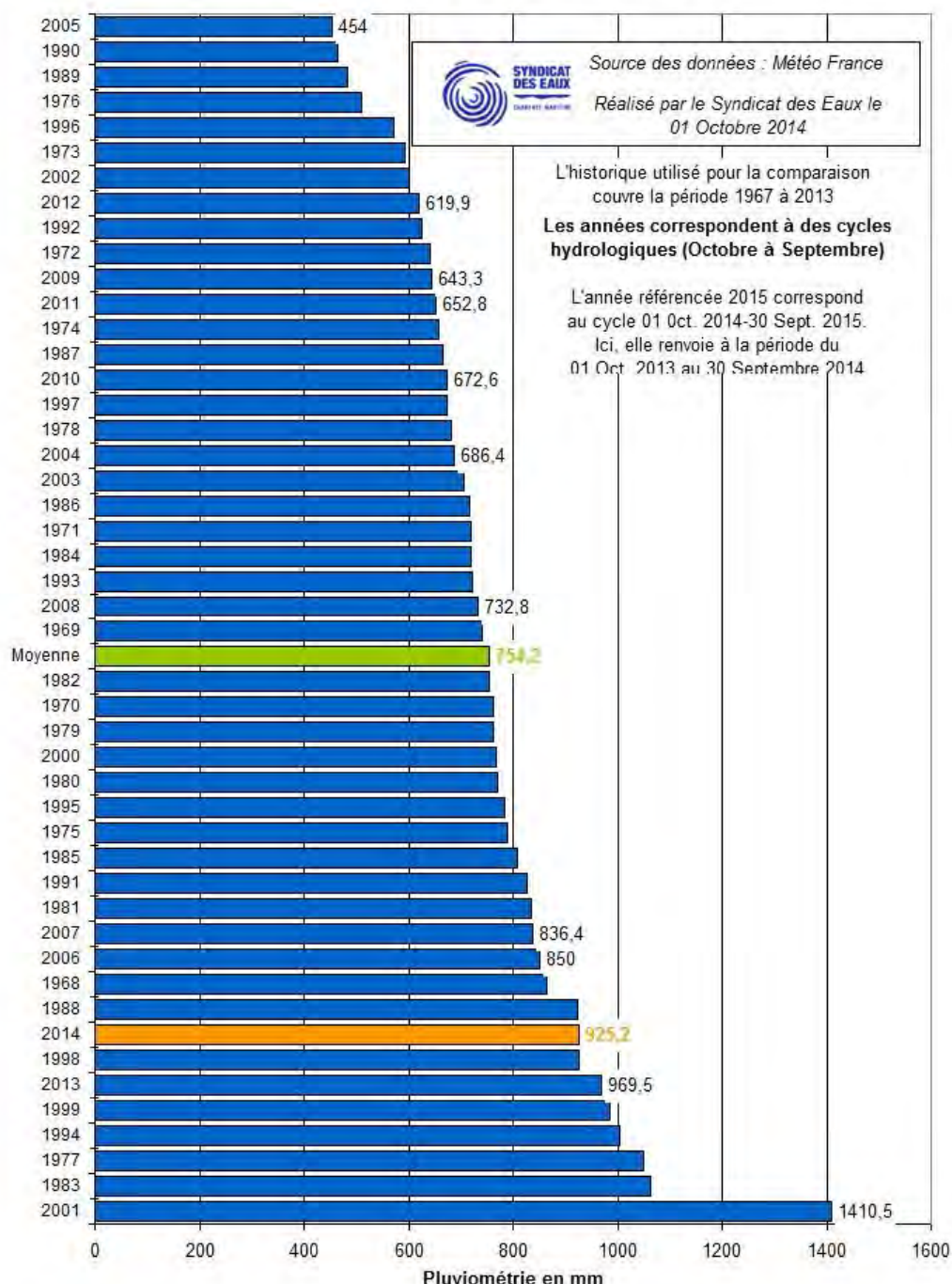
Les niveaux des nappes libres ont atteint leur maxima entre Novembre et Décembre 2013 pour baisser légèrement jusqu'en Mars 2014 puis fortement remonter en Mai, juste avant l'étiage (cf. graphe de Dampierre/Boutonne). Sur les nappes captives, la recharge observée jusqu'en Mars (cf. graphe de St Vaize) s'est stabilisée jusqu'au mois de Juin.

L'étiage pluvieux a fortement limité les prélèvements agricoles et le niveau des nappes est resté plus haut que les années précédentes. Malgré un cumul pluviométrique faible durant l'automne, les pluies de Novembre 2014 ont permis une recharge conséquente sur les nappes libres mais faible sur les nappes captives.



Comme 2013, le cycle hydrologique 2014 se classe dans les plus pluvieux des 40 dernières années (cf. graphique ci-dessous).

Cumul des précipitations pour la station de La Rochelle (du 01 Octobre au 30 Septembre)



Consommation d'eau potable- Le temps très maussade de l'été 2014 explique les faibles consommations estivales du réseau primaire atteignant seulement 77 500 m³/j le 25 Juillet, loin des maxims enregistrés les années précédentes (pour comparaison : 85 300 en Août 2013, 89 200 en Août 2012).

C'est la première fois depuis 2007 que la consommation journalière ne dépasse pas les 80 000 m³/j durant l'été. A titre de comparaison, ce seuil avait été dépassé 18 jours en 2013, 17 jours en 2012, 13 jours en 2011, 25 jours en 2010 et 15 jours en 2006.

Le suivi des nappes

La gestion prévisionnelle de la ressource en eau souterraine bénéficie d'un suivi à l'échelle départementale.

Initié en 2010, l'équipement de piézomètres télégérés par le Syndicat a été complété en 2014 par le suivi de l'ancien forage de St Georges d'Oléron "*Montlabeur*".

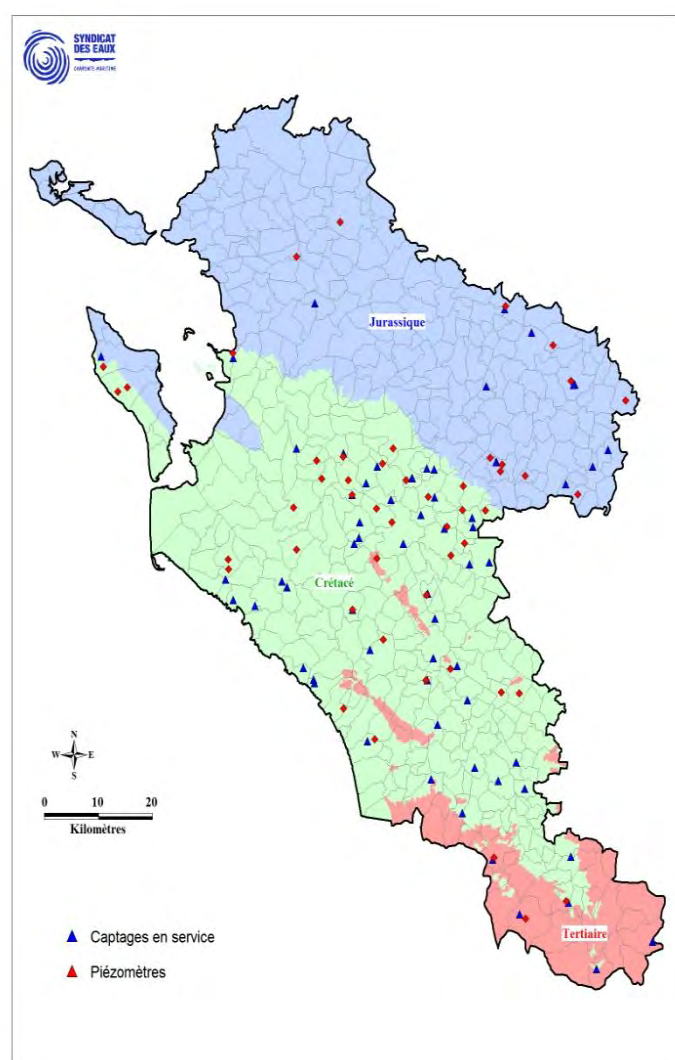
Le suivi réalisé directement par le service Hydrogéologie porte désormais sur 36 ouvrages répartis dans tout le département (9 aquifères en domaine libre et/ou captif).

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, le Syndicat a récupéré la maîtrise d'ouvrage des captages du Pays Royannais. Fin 2014, le Syndicat gère au total 69 captages et 56 piézomètres qui sont télégérés dans le département (SDE, RESE, VEOLIA et SAUR) aussi bien quantitativement que qualitativement (conductivité et turbidité sur des ouvrages sensibles).

Ce suivi permet l'établissement d'une note hebdomadaire transmise aux principaux acteurs de l'eau.

La démarche de mise en place d'une plateforme web de diffusion des données a été poursuivie avec la société Aquasys. Le test du site s'est déroulé en interne en 2014 pour la thématique « quantité ». Un volet qualité est prévu en 2015, en parallèle du développement d'une interface plus dynamique.

Le Syndicat a participé tout au long de l'année 2014 à diverses réunions sur la gestion de l'eau (ODE, SAGE Seudre, Boutonne, Charente, Né...).



2 – Les recherches en eau et les actions de protection des ressources

2.1 – Les recherches en eau

- **Forages** – Les forages réalisés en 2014 sont les suivants :

Commune	Potentiel testé	Nature de l'intervention
Romegoux <i>"Groies de Bertin F₂"</i>	50 m ³ /h	Juin /Sept. 2014 : Forage d'exploitation à proximité du forage de reconnaissance F ₁ . Complément et sécurisation de production pour le captage en service de Romegoux <i>"Les Couasses F₂"</i> .
St Césaire <i>"Chez Veillon F₂"</i>	50 m ³ /h	Janv./Sept. 2014 : Transformation du forage de reconnaissance réalisé en 2013 en forage d'exploitation. Substitution de l'ancien forage F ₁ dégradé.
St Dizant du Gua <i>"Gratte-Pouils F₂"</i>	160 m ³ /h	Fév./Juin 2014 : Transformation du forage de reconnaissance F ₁ réalisé en 2013 en forage d'exploitation. Complément de production de la source de St Dizant du Gua <i>"Les Fontaines Bleues"</i> .
St Georges d'Oléron <i>"Montlabeur F₄"</i>	-	Décembre 2014 : Début du forage de reconnaissance visant la nappe captive du Cénomaniens Inférieur/Infra-Cénomaniens.



*Romegoux "Les Groies de Bertin F₂" :
Acidification du réservoir captif*



Pompage St Dizant du Gua

- **Inspections vidéo** – Les diagnostics des captages suivants ont été réalisés en 2014 :

Ouvrage concerné	Nature de l'intervention
St Bris des Bois <i>"Le Poitou"</i>	Inspection de l'ouvrage en Avril 2014 lors du changement de pompe par l'exploitant.
St Laurent de la Prée <i>"Les Coudrées"</i>	Inspection de l'ouvrage en Décembre 2014 dans le cadre du suivi du biseau salé autour du captage de St Laurent de la Prée <i>"L'Aubonnière"</i> .

- **Équipement, raccordement et mise en service de nouveaux forages** –

L'équipement (pose de la pompe) et le raccordement des forages de **Poursay-Garnaud "Bois de Vervant F₂"** et de **St Césaire "Chez Veillon F₂"** ont été réalisés en 2014.

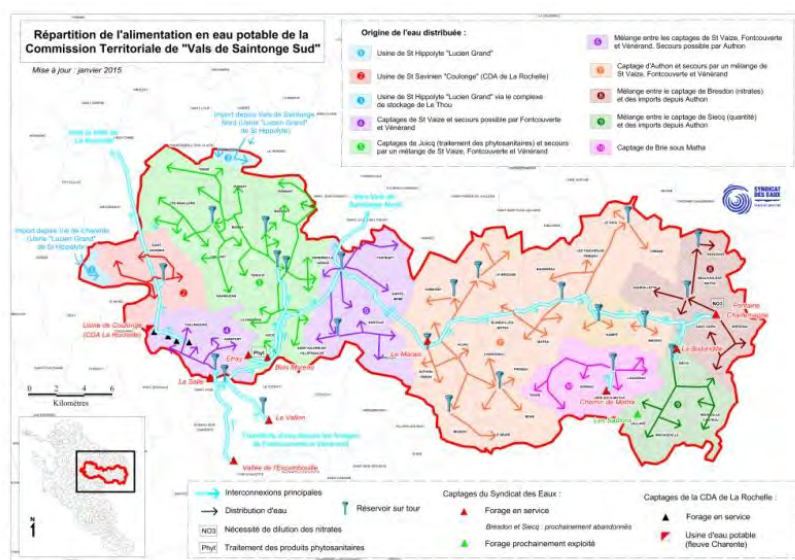
La mise en service de ces captages est prévue en 2015.



Tête de forage de Poursay Garnaud "Bois de Vervant F₂"

2.2 – Les Commissions Territoriales

Suite à la réforme des statuts du Syndicat, le service Hydrogéologie a réalisé des cartes thématiques d'alimentation en eau potable pour chacune des 18 Commissions Territoriales. Ces documents ont été créés de Septembre à Octobre 2014 puis validés auprès des exploitants de Novembre à Décembre 2014.



Exemple de carte thématique d'alimentation en eau potable

2.3 – La protection de la ressource

2.3.1 – Les périmètres de protection

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, les captages du Pays Royannais sont mis à disposition du Syndicat. Au 31 Décembre 2014:

- **60** champs captants bénéficient d'un périmètre officiel ;
- **2** forages sont en attente de la signature de l'arrêté préfectoral ;
- **3** champs captants sont prochainement à protéger.

Etudes préalables pour la protection de nouveaux forages- Les études préalables pour la protection du forage de Poursay Garnaud « *Bois de Vervant* » ont été réalisées en 2014 (réunion publique d'information, traçages) et celles concernant les captages de St Georges d'Oléron "*Chaucre*" & "*Montlabeur*" sont relancées.

Enquêtes d'Utilité Publique- Les captages d'Arces/Gironde "*Le Terrier*" et de Fontaines d'Ozillac "*Fief du Breuil F₂*" ont été soumis à enquête publique avec avis favorable du Coderst.

Travaux de mise en conformité – Dans le cadre des périmètres de protection, les travaux (hors diagnostics des forages privés) pour mettre en conformité ou protéger les installations ont été les suivants :

Type d'aménagement	Nature des Travaux	Captages concernés
Acquisitions de terrains	Terrains achetés dans le cadre de la convention avec la Safer afin de mettre en prairies permanentes des parcelles des périmètres de protection rapprochée	Landrais « <i>Toutvent</i> » Trizay « <i>Bouil de Chambon</i> » La Clisse « <i>La Roche</i> »

Inspection des périmètres de protection- Aucune inspection n'a été menée en 2014 par l'ARS.

Anciens captages à désaffecter- En accord avec les services de l'ARS, l'inventaire des anciens captages à désaffecter est le suivant :

Captages à désaffecter	Ouvrage de remplacement	Date prévisionnelle de désaffectation
Bédenac " <i>Le Pénitencier</i> "	Bédenac « <i>Le Jarcelet</i> ». Travaux d'équipement et de raccordement en 2015	2015/2016
Aulnay " <i>Palud 2</i> "	Juicq « <i>Etray & Bois Moreau</i> » dotés d'une unité de traitement au charbon actif	2015
Bresdon " <i>Fontaines Charlemagne</i> "	Ballans « <i>Les Sablons</i> »	2015/2016
Siecq " <i>La Bistandille</i> "		

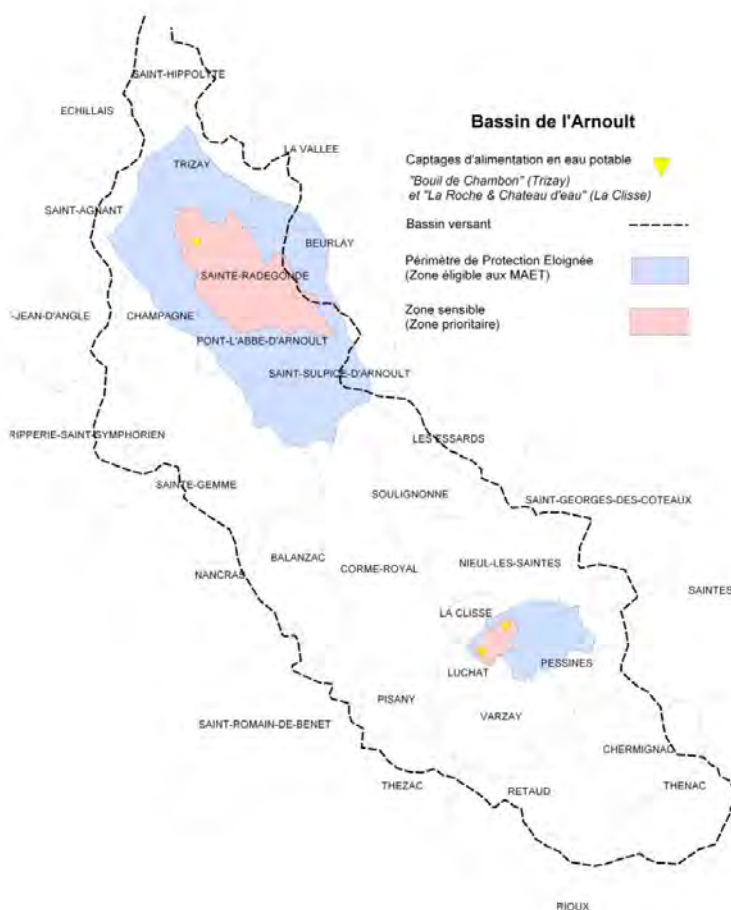
2.3.2 – La préservation des nappes libres ou phréatiques du Bassin de l'Arnoult

La préservation des captages en nappe libre vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates, phytosanitaires) a été engagée dans la vallée de l'Arnoult sur Trizay « *Bouil de Chambon* » et La Clisse « *La Roche* » et « *Le Château d'eau* ».

2014 est la dernière année de mise en œuvre du premier **Plan d'Actions Territorial (PAT)** sur le bassin versant de l'Arnoult.

Cette opération, inscrite au programme **Re Sources**, est financée par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional Poitou-Charentes, le FEDER pour les plans d'entretien communaux et le Syndicat des Eaux.

L'animation initiée en 2011 a été diversifiée auprès de nouveaux partenaires.



Les **Mesures Agro-Environnementales et Territorialisées** ont été contractualisées sur 553 ha, soit 60% des objectifs fixés. 10 exploitations agricoles déjà diagnostiquées ont été suivies en 2014 par le bureau d'étude Envilys afin d'identifier les évolutions de leur système vis-à-vis de l'enjeu eau souterraine.

Des journées techniques, d'expérimentations et de formation ont été réalisées avec la Chambre d'Agriculture et les différentes **Organisations Professionnelles Agricoles** présentes sur le territoire (*mesures de reliquats azotés, accompagnement des agriculteurs dans leur fertilisation azotée, journée technique sur l'agriculture de précision, plateforme technique sur le sol,...*).

Pour la première fois en Poitou Charentes, l'outil de simulation en ligne **Coclick-Eau de l'INRA**, qui développe une agriculture plus durable sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable, a été testé sur l'Arnoult. Des groupes de travail ont réalisé une base de données puis validé différents scénarii d'évolution du territoire dans le but de préserver la ressource en eau.



Des partenariats se sont concrétisés avec :

- l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le réseau Agrobio PC/GAB 17 sur les filières « *grandes cultures* » en agriculture biologique ;
- l'Association Charentes-Poitou d'Expérimentations Légumières (ACPEL) pour le « *désherbage mixte sur culture de céleri* » ;
- la Fédération Départementale des Centres d'Expérimentations Techniques Agricoles (FDCETA) sur « *l'optimisation de la fertilisation azotée sur maïs* » et « *la cinétique de l'azote dans le sol* ».

Sur les 30 communes de la vallée de l'Arnoult, 17 ont achevé en 2014 des plans d'entretien visant à réduire l'usage de phytosanitaires sur leur territoire.

Enfin, pour la dernière année du Plan d'Actions Territorial 2010/2014, une **évaluation technique** et **socio-économique** a été réalisée par un stagiaire de fin d'étude d'école d'ingénieur (mars à septembre 2014). Elle constitue la base d'un processus de concertation pour le nouveau Programme d'Actions Territorial 2016/2020.

2.2.3 – La préservation des nappes captives

Les ressources en nappe captive bénéficient d'une protection naturelle efficace. Le principal risque de pollution réside dans la présence de forages privés ne respectant pas l'isolation entre les eaux superficielles de médiocre qualité et la nappe profonde utilisée pour l'alimentation en eau potable.

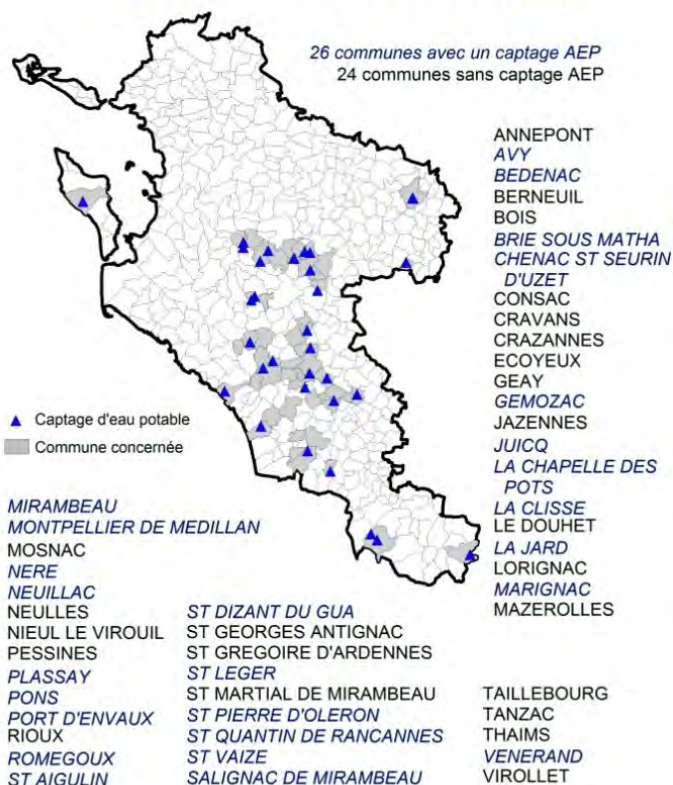
La protection de ces nappes profondes passe par « **Le diagnostic et la mise en conformité des forages privés en Charente Maritime** » d'environ 120 forages privés situés autour de 26 forages d'eau potable.

Il s'agit préalablement de vérifier la bonne isolation internappes avant d'engager d'éventuels travaux découlant du diagnostic. Cette opération pluriannuelle fait l'objet d'une **Déclaration d'Intérêt Général (DIG)**.

Le diagnostic s'est terminé en 2013 avec 119 ouvrages diagnostiqués.

Les travaux de mise en conformité sont actuellement bloqués dans l'attente de connaître les règles administratives de prélèvement pour les forages privés qui, une fois mis aux normes, s'adresseront uniquement aux nappes captives.

Les 50 communes concernées par la mise en conformité des forages privés



2.3 – La désaffectation des ouvrages

Les 2 ouvrages de Puy du Lac « La Grollière » ont été rebouchés avec des matériaux inertes.



2.4 – Les activités diverses

Communications & Colloques- Les thèmes relatifs à la préservation et à la mise en valeur des nappes d'eau souterraine ont fait l'objet d'interventions auprès du grand public, de la profession agricole, et étudiants (Québec : Causeries Champlain, Université de La Rochelle, Médiathèque de Chevanceaux, salon Aquanide à St Pierre d'Amilly, Enita Bordeaux, Irstea Bordeaux à St Hippolyte, ...).

Le service Hydrogéologie est intervenu lors de colloques sur la ressource en eau (nappes profondes - Bordeaux, réseaux de suivi de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne - Toulouse, lutte contre les produits phytosanitaires – ARS Poitou-Charentes ...) et lors des réunions régulières concernant les SAGE (Charente, Seudre, Boutonne) et la révision du Schéma Départemental d'Eau Potable.

3 – Les travaux

▪ Feeder CHAILLEVETTE/ARVERT

L'ancien Syndicat des Rives de la Seudre composé de 12 communes, regroupant 23 000 abonnés est alimenté en grande partie par une importation d'eau depuis le captage de Pompierre situé sur la commune de Le Chay et par un achat d'eau au Syndicat des Eaux de la Charente Maritime.

Une des artères essentielles du système de distribution du Syndicat des Rives de la Seudre est une canalisation de diamètre 400 mm reliant deux réservoirs de stockage que sont le réservoir d'Arvert et le réservoir de Chaillevette.

Ce feeder en fonte a été posé en 1971. L'exploitant a réalisé de nombreuses interventions ces dernières années sur cette canalisation, constatant alors la corrosion de celle-ci.

Afin de pérenniser et de sécuriser l'alimentation en eau potable du Syndicat des Rives de la Seudre, il s'est avéré nécessaire de procéder à son renouvellement.



Une partie du tracé en péri-urbain



une partie sur la contre-allée de la déviation

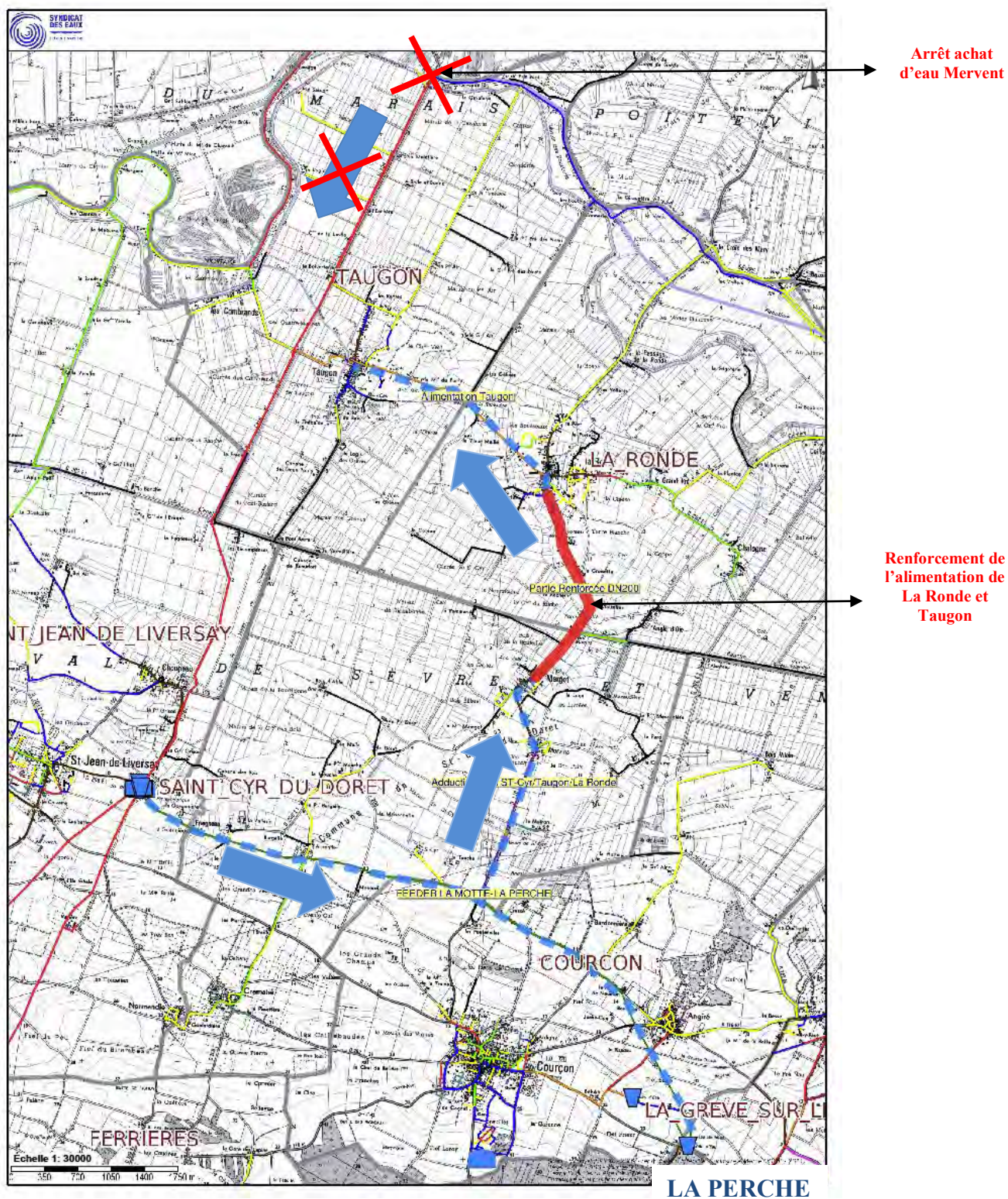
Ainsi ce sont près de 6 km de canalisations en fonte de diamètre 500 mm qui ont été posées entre Février et Juin 2014 en dehors de la période estivale et des contraintes de calendrier liées à la proximité de zones Natura 2000 à respecter.

Le montant de cette opération s'élève à **2 300 000 € HT**



Réalisation de forage sous la départementale

- Arrêt de l'achat d'eau à MERVENT (Vendée) et restructuration de l'alimentation des communes de TAUGON, LA RONDE et ST CYR DU DORET



Le Syndicat des Eaux a décidé d'arrêter l'achat d'eau en gros à Mervent (Vendée) et de réalimenter les communes de Taugon, La Ronde et St Cyr du Doret par la production de l'usine de St Hippolyte.

Le projet a nécessité notamment le renforcement de la conduite d'adduction entre Saint Cyr du Doret et La Ronde (en rouge sur la carte ci-dessus). La nouvelle alimentation a été mise en service en Juin 2014. Le montant de l'opération est de 900 000 € H.T.

▪ Usine de BARZAN

La ville de Royan et plusieurs communes voisines sont en partie desservies par la station de production d'eau potable de Chauvignac, située sur la commune de Chenac Saint Seurin d'Uzet, en service depuis 1965.

La capacité de cette unité est importante (950 m³/h, 19 000 m³/j) couvrant environ 50 % des besoins en eau sur le secteur notamment en période estivale.

Toutefois, cette ressource indispensable subit des pointes de turbidité consécutivement à des épisodes pluvieux-orageux, rendant la distribution de l'eau difficile voire impossible.

Il a donc été décidé de construire une usine de traitement d'eau potable qui sera située sur la commune de Barzan.



Travaux novembre 2014 : terrassements



Travaux décembre 2014 : radier

L'eau brute provenant de Chauvignac sera pompée puis amenée et traitée par l'usine de la façon suivante : coagulation/floculation, clarification, filtration, rayonnement Ultraviolet, désinfection, remise à l'équilibre puis distribution. La filière est fiable, performante, avec deux files en parallèle. Elle permet d'éliminer la turbidité et les pesticides.

La capacité maximum de l'usine sera de 18 000 m³ par jour.

La CARA ayant adhéré au 1^{er} janvier 2014 au Syndicat des Eaux, ce dernier assure la maîtrise d'ouvrage et le financement de cette opération de 7 750 000 € HT avec le concours de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les travaux sont réalisés par les entreprises OTV et Vigier, sous maîtrise d'œuvre du cabinet Artélia.

Les travaux ont débuté en Septembre 2014. La durée estimée des travaux est de 16 mois, suivis par 4 mois d'essais : la mise en service est prévue pour l'été 2016.

3.1 – Le financement

Le Syndicat des Eaux a financé ses dépenses d'équipement brut, soit **20 671 k€** sur ses ressources propres (autofinancement) et par l'encaissement de subventions dont 666 k€ du Conseil Général de la Charente-Maritime et 1 196 k€ des Agences de l'Eau. Le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire.

4 – Le Patrimoine Eau Potable

L'eau brute pompée dans les nappes et les eaux de surface doit être traitée, stockée et transportée à travers le département. Ces vastes réseaux de canalisations, réalisés initialement pour le réseau littoral dès les années 50 ont continué à être développés sur la côte puis dans l'intérieur du département à partir des années 1960. Ce patrimoine doit être entretenu et renouvelé régulièrement.

4.1 – Le Patrimoine du Syndicat des Eaux

- la nouvelle usine de traitement d'eau de surface d'une capacité de 60 000m³/j et de sa retenue d'eau brute de 1.5 Mm³ ;
- un réseau primaire de gros diamètre (500 à 700 mm), d'environ 400 km, étendu sur le littoral et les îles avec les capacités de stockage adéquats (plus de 30 000 m³) et stations de reprises associées;
- 68 champs captants d'eau potable ;
- 322 réservoirs ;
- 11 874 km de réseau d'eau potable.

4.2 – Les Extensions d'Eau Potable

Ces travaux correspondent souvent aux extensions nécessaires pour desservir des projets liés à des autorisations d'urbanisme.

	2014	Rappel 2013
Crédits affectés	1 790 660 € HT	1 498 000 € HT
Nombre de branchements réalisés	709	590
Coût moyen par branchement	2 525 € HT	2 539 € HT
Linéaire de canalisation	16 577 ml	14 546 ml
Coût moyen/ml	108 € HT	103 € HT
Nombre d'opérations	environ 240	Environ 210

DEPENSES REALISEES

Ces dépenses correspondent aux travaux réalisés en 2014 et programmés en 2014 ou antérieurement.

	2014	Rappel 2013
Investissement	1 398 940 € HT	1 431 678 € HT
Exploitation	3 810 € HT	94 963 € HT

FINANCEMENT

Le financement des extensions se fait sur les fonds propres du Syndicat des Eaux.

La règle de financement pour ces extensions est de 6100 € HT par branchement.

Des conventions de participations financières peuvent être signées avec les propriétaires ou les aménageurs dans le cadre de la réalisation d'un équipement public exceptionnel ou d'une offre de concours.

Pour les lotissements privés ou communaux, le Syndicat des Eaux prend en charge les extensions ou les renforcements de réseaux sous domaine public nécessaires aux raccordements des lotissements aux réseaux publics existants dans la limite de 6 100 euros par branchement. La desserte intérieure reste à la charge du lotisseur.

4.3 – Les déplacements et aménagements de réseaux

Ces travaux correspondent aux aménagements des réseaux d'eau potable :

- Déplacements de canalisation du domaine privé vers le domaine public ;
- Reprises de branchements ;
- Travaux d'améliorations d'ouvrages existants ;
- Pose d'équipements de mesure ;
- Remise à niveau d'ouvrages dans le cadre de travaux de voirie ;
- ...

	2014	Rappel 2013
Crédits affectés	1 705 450 € HT	1 431 678 € HT
Nombre d'opérations	environ 130	Environ 207

DEPENSES REALISEES EN 2014

Ces dépenses correspondent aux travaux réalisés en 2014 dont les crédits ont été programmés en 2013 et antérieurement.

	2014	Rappel 2013
Investissement	1 043 833 € HT	1 549 587 € HT
Exploitation	47 238 € HT	74 704 € HT

Ces dépenses varient tous les ans en fonction des besoins.

En 2013, elles étaient plus importantes en section d'investissement car elles correspondaient en grande partie aux dépenses liées aux travaux de restructuration de réseaux pour la construction de la ligne grande vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique et pour laquelle cinq communes du Département sont concernées.

Pour cette opération, les dépenses liées aux restructurations de réseaux sont remboursées par COSEA maître d'ouvrage de la construction de la LGV.

FINANCEMENT

Le financement des aménagements se fait sur les fonds propres du Syndicat des Eaux.

4.4 – Le renouvellement des réseaux d'eau potable

Le Syndicat s'est fixé comme objectif de renouveler son patrimoine déployé sur le territoire départemental.

Le vieillissement des réseaux (corrosion, cassures par tassement de sol, fuites aux joints,...) et des bâtiments et ouvrages de génie civil nécessite leur renouvellement progressif.

4.4.1 – Programme 2014

12,4 M€/an ont été inscrits en 2014 pour pouvoir remplacer les ouvrages dont la durée de vie est estimée à 50 ans pour les réseaux d'eau et à 80 ans pour le génie civil.

Quelques opérations significatives :

- ✓ ARDILLIERES – Route du Thou – 95 000 € H.T
- ✓ BENON – Route Départementale 116, rue du château et Chemin Laffont – 100 000 €H.T
- ✓ CHAMBON – 1^{ère} et 2^{ème} tranches du programme pluriannuel – 480 000 € H.T
- ✓ CHAPELLE DES POTS – Chez Guilloteaux et Chez Viaud – 193 000 €H.T
- ✓ ECHILLAIS - rues de Bellevue, de Martrou et de l'Eglise et VERGEROUX - Rue des Maçons et Chemin Vert – 258 000 €H.T
- ✓ FERRIERES d'AUNIS – 3 tranches du programme pluriannuel - Rues de La juillerie, du Four à Chaux, des Vignes – 680 000 € H.T
- ✓ LA GREVE SUR LE MIGNON – Hameau de Bègues – 135 000 €H.T
- ✓ LE THOU – Le Chiron – 120 000 € H.T
- ✓ LES NOUILLERS – Le bourg – 190 000 e H.T

- ✓ MAZERAY – Route de Ste Môme et des Richards – 170 000 € H.T
- ✓ LES PORTES EN RE – Rue des Gros Joncs
- ✓ Secteur Nord de La Rochelle (Dompierre, Sainte Soulle, Aytré, Andilly...) – 900 000 €H.T
- ✓ SALLES SUR MER – Rue des sept cheminées et de Panzay – 110 000 €H.T
- ✓ SAINT GERMAIN DE MARENCENNES – Les Bugaudières – 165 000 €H.T
- ✓ SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCHE – Route de Cognac – 215 000 €H.T
- ✓ SAINTE MARIE DE RE – Rue du 14 Juillet – 311 000 € H.T
- ✓ SURGERES – Centre Ville – 830 000 €H.T
- ✓ TAUGON – LA RONDE – SAINT CYR DU DORET – Feeder La Motte/La Perche – 110 000 €H.T
- ✓ TORXE – Route départementale 119 – 260 000 €H.T
- ✓ Syndicat des COTEAUX DE GIRONDE – 1^{ère} tranche d'un programme pluriannuel sur les communes de Saint Sorlin de Conac et Saint Thomas de Conac : 170 000 €HT
- ✓ COURPIGNAC – Secteur Montplaisir : 320 000 €HT
- ✓ DOMPIERRE SUR CHARENTE – Rue des Gabariers, Docteur Jean et du Breuil : 360 000 €HT
- ✓ MEDIS – Rue Joseph Rambeau- Route de Brie et rue Claire Bignon : 250 000 €HT
- ✓ PONS – renouvellement de réseaux dans diverses rues préalablement à des travaux d'aménagement de voiries : 150 000 €HT
- ✓ SAINT GEORGES DE DIDONNE – Front de mer RD 25 et Rue de Gaulle : 700 000 €HT
- ✓ SAINT PALAIS SUR MER – Rond Point des Gois – Rue des tourterelles, chemin des Glycines, rue des Eglantiers, rue des Mouettes, rue Samuel Besse, rue des Ecoles, rue des Ramiers : 570 000 €HT

4.5 – L'entretien et la réhabilitation des ouvrages d'eau potable

5.5.1 – Réhabilitation

Les dépenses réalisées en 2014 s'élèvent à **882 200 € HT**, elles correspondent au programme de réhabilitation du génie civil mis en place par le Syndicat pour les années 2013 à 2017.

Les principales réalisations de 2014 ont été effectuées sur les réservoirs d'Aigrefeuille, Beauvais sur Matha, Surgères, Chevanceaux, Mazeray « la Guiberderie », St Ciers-Champagne, Meux, La Clisse, Nantillé.



Réservoir d'Aigrefeuille



Réservoir de Beauvais s/Matha



Réservoir de Chenac



Réservoir de Surgères

4.5.2 – Entretien

En 2014 le montant des travaux d'entretien réalisés s'élève à **33 500 € HT.**

4.5.3 – Financement

Fonds propres du SYNDICAT des EAUX
